

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00451

Numéro SIREN : 842 231 540

Nom ou dénomination : A.C.B.

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2021 sous le numéro de dépôt 1576



Greffe du tribunal de commerce de Périgueux

3 Place Yves Guéna 24009 Périgueux Cedex

Téléphone : 0553456000 - E-mail : greffe@greffe-tc-perigueux.fr

www.greffe-tc-perigueux.fr - www.infogreffe.fr

CL/2018 B 00451

Cabinet FIDAL

76 ROUTE DE LYON

24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Nos références : CL/2018 B 00451

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : A.C.B.

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

50 IMPASSE D'ANDRIMONT
STE MARIE DE CHIGNAC
24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 842231540 R.C.S Périgueux

Le greffier soussigné constate le 14/05/2021 le dépôt, arrivé au greffe le 12/05/2021, enregistré sous le numéro 2021/1576, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2020

Récépissé délivré le 14/05/2021

Le greffier

Maître Bruno DUNOYER



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	49 619	49 619	
Impôts sur les bénéfices	1 218	1 218	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 972	15 972	
Divers état et autres collectivités publiques	1 500	1 500	
Groupe et associés	294	294	
TOTAL	68 602	68 602	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	71 337	71 337		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 642	10 642		
Autres dettes	550	550		
TOTAL	82 529	82 529		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	5.0000	1 000			1 000

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

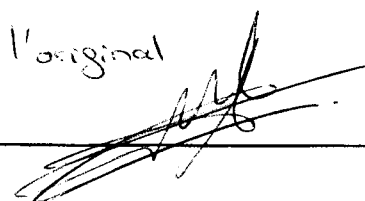
Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 500
Total	1 500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 136
Autres dettes	550
Total	70 686

copie certifiée conforme à l'original



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			883
TOTAL			883
TOTAL GENERAL			883

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			883	883
TOTAL			883	883
TOTAL GENERAL			883	883

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		272		272
TOTAL		272		272
TOTAL GENERAL		272		272

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	272				
TOTAL	272				
TOTAL GENERAL	272				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 120 036.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 159 156.90 Euros et dégageant un bénéfice de 13 548.96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au jour d'établissement des présents comptes annuels, le principe comptable de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause par les conséquences de l'épidémie de Coronavirus Covid 19.

Cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité de l'entreprise, ni sur l'évaluation de ses actifs et passifs.

La société a néanmoins bénéficié du fonds de solidarité pour un total de 1 500 € sur l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Désignation de l'entreprise SAS A.C.B. Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 50 IMPASSE D'ANDRIMONT 24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Numéro SIRET * 8 4 2 2 3 1 5 4 0 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 6

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 0</u>	Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles *	028 883	030 272	611	
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044 883	048 272	611	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064 45 780	066	45 780	2 455
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068 49 619	070	49 619	36 216
		072 18 983	074	18 983	3 104
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084 5 043	086	5 043	5 189
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096 119 425	098	119 425	46 964
Total général (I+II)		110 120 308	112 272	120 036	46 964
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		500	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		18 459	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		13 549	18 959
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		37 507	23 959
	Provisions pour risques et charges Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		71 337	13 579
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		11 191	9 427
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		82 529	23 006
Total général (I + II + III)		180		120 036	46 964
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195		
	(2) Dont créances à plus d'un an 197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	883
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2021

Formulaire obligatoire (art. 1033 du Code de Commerce)

Désignation de l'entreprise SAS A.C.B.

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 0

Néant

Exercice N-1 clos le

3 1 1 2 2 0 1 9

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le			
	3	1	1	2	2	0	2	0
Ventes de marchandises *				209				
Production vendue				215				
biens								
services *				217				
Production stockée *								
(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								
Production immobilisée *								
Subventions d'exploitation reçues								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le			
	3	1	1	2	2	0	2	0
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises) *								
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								
Autres charges externes * :								
dont crédit bail :								
- mobilier								
- immobilier								
Impôts, taxes et versements assimilés				243				
(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)								
Rémunérations du personnel *								
Charges sociales (cf. renvoi 380)								
Dotations aux amortissements *								
Dotations aux provisions								
Autres charges								
dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259				
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260				
Total des charges d'exploitation (II)								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
Produits financiers (III)								
Produits exceptionnels (IV)								
Charges financières (V)								
Charges exceptionnelles								
dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347				
dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348				
Impôts sur les bénéfices *								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								
B - RÉSULTAT FISCAL								
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2								
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								
Provisions non déductibles *								
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés				247				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option								
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
Entreprense nouvelles (44 series)				986				
Reprise d'entreprense en difficulté (44 series)				981				
Divers (44 series)				345				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies) A B C D E F G								
Zone franche urbaine (44 series et octies A)				987				
Jeune entreprise innovante (44 series A)				989				
Investissements outre-mer				344				
Zone de développement prioritaire (44 series)								
Zone de restructuration de la défense (44 series)				127				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 decies)				991				
Créance due au report en arrière du déficit				346				
Zone de développement prioritaire (44 series)				993				
Zone de revitalisation rurales (44 series)				138				
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 series)				992				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS								

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.B.

31/12/2020

[illegible]

Détail des déductions diverses		
FONDS DE SOLIDARITE COVID-19		1 500
Total des déductions diverses	350	1 500

R07

Formulaire obligatoire (article 312 Sepnes
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.B.

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	883	474		476	883	883
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	883	494		496	883	883

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	272	564		566	272
TOTAL		570		572	272	574		576	272

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,5 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.B.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté ligne 870 du tableau 2033 D déduit au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	34 834
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	11 998
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.B.		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	159 157
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	159 157
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	1 500
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	4 568
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	6 072
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	518
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	142 232
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	142 751
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	22 478
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	22 478
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	159 157
Effectifs au sens de la CVAE *		023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	01/01/2020
Date de cessation		186	31/12/2020

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NUT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

R077

ACB
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 50 impasse d'Andrimont
Sainte Marie de Chignac
24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE
842 231 540 RCS PERIGUEUX

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 21 AVRIL 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 13 548.96 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	13 548.96 euros
------------------------	-----------------

Dotations :

Aux autres réserves, soit	13 548.96 euros
---------------------------	-----------------

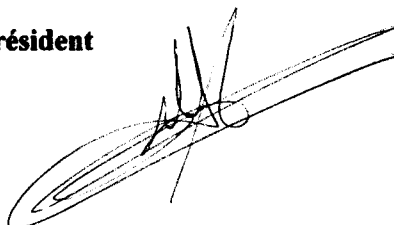
Totaux	13 548.96 euros	13 548.96 euros
---------------	------------------------	------------------------

Rappel des dividendes distribués

Il est précisé qu'il n'y a eu aucune somme distribuée à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices étant donné qu'il s'agit du deuxième exercice clos.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président



Ron